

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11  
Nombre de pouvoirs : 1  
Membres votants : 12

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025

Le sept avril deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Date de convocation : 31 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absentes : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Lucie HARREAU

### DEL2025\_020 : Finances - Affectation des résultats 2024

Le vote du compte financier unique constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement.

Après avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De constater** que les résultats de clôture reportés du compte financier unique 2024 s'élèvent
  - À 968 883,52 € pour la section de fonctionnement ;
  - À 230 418,08 € pour la section d'investissement ;
- **D'affecter** les résultats comme suit :

Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement affecté

- Au compte 002 : 268 883,52€ (section de fonctionnement)
- Au compte 1068 : 700 000,00€ (section d'investissement)

Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement repris au compte 001 : 230 418,08 €

**Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION**

Florent CHOLAT  
Maire

Lucie HARREAU  
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 11 AVR. 2025  
Publié le : 11 AVR. 2025